

**MASTER SPECIALITE MUSIQUE**

<i>Objectifs de la Spécialité</i>	P.3
<i>Equipe pédagogique</i>	P.3
<i>Conditions d'admission - Inscriptions</i>	P.6
<i>Organisation pédagogique du master</i>	P.9
<i>Enseignements de première année</i>	P.10
<i>Enseignements de seconde année</i>	P.11
<i>Evaluation et délivrance du master</i>	P.12
<i>Enseignements</i>	P.13
<i>Aides au terrain</i>	P.28
<i>Contrat doctoral</i>	P.28
<i>Annexes</i>	P.30

**DOCTORAT MUSIQUE, HISTOIRE, SOCIETE**

<i>Présentation et objectifs de la formation</i>	P.34
<i>Conditions d'admission</i>	P.35
<i>Cotutelle de thèse</i>	P.36
<i>Dépôt et soutenance de la thèse</i>	P.37

*Enseignants habilités à diriger des thèses* P.38

*Liste des centres d'accueil de l'EHESS* P.38

*Aides aux doctorants* P.39

**INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES** P.40

## LE MASTER SPECIALITE MUSIQUE

### OBJECTIFS DE LA SPECIALITE

Cette formation de master est centrée sur l'articulation de la musicologie avec les sciences sociales, dans le cadre d'un contexte disciplinaire qui, depuis quelques années, a vu les études sur la musique s'enrichir d'apports venus d'horizons divers. Elle dispense des séminaires sur la théorie et la pratique de musiques d'époques, de styles et d'horizons variés, en convoquant aussi bien la musicologie que l'ethnomusicologie, la sociologie, l'histoire et l'anthropologie de la musique. Elle propose en outre une ouverture vers les principes généraux et l'actualité de la recherche en sciences sociales, sous la forme de séminaires de l'EHESS non consacrés à la musique que les étudiants sont tenus d'inclure dans leur parcours pédagogique. Ce master peut accueillir, sous certaines conditions, des étudiants ayant effectué une licence dans une discipline autre que la musicologie.

### EQUIPE PEDAGOGIQUE

#### *Responsable pédagogique :*

Esteban BUCH – buch@ehess.fr

#### *Conseil pédagogique :*

Liouba **BOUSCANT** • Esteban **BUCH** • Rémy **CAMPOS** • Marc **CHEMILLIER** •  
Nicolas **DONIN** • Christophe **DUPRAZ** • Fériel **KADDOUR** • Denis **LABORDE** •  
Karine **LE BAIL** • Emmanuelle **OLIVIER** • Cécile **REYNAUD** • Laure **SCHNAPPER** •  
Michael **WERNER**

#### *Secrétariat de la spécialité :*

Sophie ROLLIN-MASSEY

Bureau 7, 105 bd Raspail, 75006 Paris

☎ 01 53 63 51 10 - [srollin@ehess.fr](mailto:srollin@ehess.fr)

Accueil des étudiants : les lundi, mercredi, vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h, les mardi et jeudi de 14h à 17h

#### *Etablissements partenaires :*

• Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris (**CNSMDP**)  
209, avenue Jean-Jaurès 75019 Paris.

- Ecole Pratique des Hautes Etudes (**EPHE**), Section des sciences historiques et philologiques, Sorbonne, 45, rue des Ecoles 75005 Paris
- Ecole Normale Supérieure (**ENS**), Section de musicologie 45, rue d'Ulm 75005 Paris - [musicologie@ens.fr](mailto:musicologie@ens.fr)
- Institut de Recherche et Coordination Acoustique/Musique (**IRCAM**) 1, place Igor Stravinsky 75004 Paris

*Membres de l'équipe habilités à diriger des mémoires de master :*

Christian **Accaoui**, maître de conférences, Université de Paris-VIII/professeur d'esthétique (CNSMDP)  
[christian.accaoui@club-internet.fr](mailto:christian.accaoui@club-internet.fr)

Karol **Beffa**, maître de conférences (ENS, DHTA) / Professeur associé au Collège de France (chaire de création artistique)  
[kbeffa@hotmail.com](mailto:kbeffa@hotmail.com)

Esteban **Buch**, directeur d'études (CRAL-EHESS)  
[buch@ehess.fr](mailto:buch@ehess.fr)

Rémy **Campos**, professeur d'histoire de la musique (CNSMDP)  
[remycampos@hotmail.com](mailto:remycampos@hotmail.com)

Clément **Canonne**, chargé de recherche (CNRS / IRCAM)  
[clementcanonne@hotmail.com](mailto:clementcanonne@hotmail.com)

Marc **Chemillier**, directeur d'études (CAMS-EHESS)  
[chemilli@ehess.fr](mailto:chemilli@ehess.fr)

Christophe **Corbier**, chargé de recherche (CNRS / CRAL-EHESS)  
[christophe.corbier@ehess.fr](mailto:christophe.corbier@ehess.fr)

Nicolas **Donin**, responsable de recherche (IRCAM)  
[nicolas.donin@ircam.fr](mailto:nicolas.donin@ircam.fr)

Stéphane **Dorin**, professeur (Université de Limoges)  
[stephane.dorin@gmail.com](mailto:stephane.dorin@gmail.com)

Christophe **Dupraz**, maître de conférence à l'ENS  
[christophe.dupraz@ens.fr](mailto:christophe.dupraz@ens.fr)

Fériel **Kaddour**, musicologue, enseignante à l'ENS  
[feriel.kaddour@ens.fr](mailto:feriel.kaddour@ens.fr)

Martin **Kaltenecker**, chercheur associé (CRAL-EHESS)  
[maltenecker@free.fr](mailto:maltenecker@free.fr)

Denis **Laborde**, directeur d'études (Centre Georg Simmel-EHESS)  
[dlaborde@msh-paris.fr](mailto:dlaborde@msh-paris.fr)

Karine **Le Bail**, chargée de recherche (CNRS, Centre Georg Simmel-EHESS)  
[karine.lebail@sfr.fr](mailto:karine.lebail@sfr.fr)

Philippe **Le Guern**, professeur (Université de Nantes)  
[philippe.leguern@univ-nantes.fr](mailto:philippe.leguern@univ-nantes.fr)

Sara **Le Ménestrel**, chargée de recherches (CNRS, MONDA-CENA-EHESS)  
[lemenest@ehess.fr](mailto:lemenest@ehess.fr)

Emmanuelle **Olivier**, chargée de recherche (CNRS, Centre Georg Simmel-EHESS)  
[olivier@ehess.fr](mailto:olivier@ehess.fr)

Emmanuel **Pedler**, directeur d'études (CNE-EHESS)  
[emmanuel.pedler@ehess.fr](mailto:emmanuel.pedler@ehess.fr)

Dana **Rappoport**, chargée de recherche au CNRS (CASE- EHESS)  
[danarapp@cnrs.fr](mailto:danarapp@cnrs.fr)

Cécile **Reynaud**, directrice d'études (EPHE, Section des sciences historiques et philologiques – Sorbonne)  
[cecile.reynaud@ephe.sorbonne.fr](mailto:cecile.reynaud@ephe.sorbonne.fr)

Laure **Schnapper**, professeur agrégée (Centre Georg Simmel-EHESS)  
[flender@ehess.fr](mailto:flender@ehess.fr)

*Autres membres de l'équipe pédagogique :*

Claire **Clouet**, doctorante contractuelle chargée d'enseignement (CRAL-EHESS)  
[claireclouet@free.fr](mailto:claireclouet@free.fr)

Jonathan **Thomas**, doctorant contractuel (CRAL-EHESS)  
[jonathan.thomas@ehess.fr](mailto:jonathan.thomas@ehess.fr)

## CONDITIONS D'ADMISSION - INSCRIPTIONS

Le master en sciences sociales, *Mention Théorie et pratique du langage et des arts, Spécialité Musique*, est ouvert aux étudiants titulaires d'une licence – ou diplôme équivalent – en musicologie, en sciences humaines et sociales ou dans un domaine concordant avec le sujet de recherche. Une formation musicale est recommandée.

Le master se prépare en deux années : M1 et M2. Il s'obtient par la validation de 60 crédits ECTS (M1) et 60 crédits ECTS (M2), soit un total de 120 crédits pour les deux années, dont 24 au titre du mémoire de recherche.

• Les étudiants qui souhaitent préparer **la première année (M1)** du diplôme de master à l'EHESS accompliront leur scolarité sous l'autorité d'un tuteur dont ils doivent obtenir l'accord, **préalablement** à l'inscription administrative.

L'inscription suppose que l'étudiant :

- a) Soit titulaire d'une licence (180 crédits après le baccalauréat) ou d'un diplôme équivalent d'un niveau jugé suffisant par le conseil pédagogique ;
- b) Adresse au tuteur pressenti une lettre de motivation argumentée de 2 à 3 pages précisant l'orientation de la recherche ainsi qu'un curriculum vitae.  
Cependant, dans le cas où l'étudiant souhaite être orienté ou ne trouve pas de tuteur, le projet et le CV sont à envoyer au secrétariat de la mention (**en version papier et électronique**). Le Conseil pédagogique, après acceptation de son dossier, lui attribuera un tuteur.  
**Tous les étudiants** (avec ou sans tuteur) sont admis par le Conseil pédagogique au vu de leur formation universitaire antérieure et de la lettre de motivation.
- c) Remplisse le formulaire d'inscription et le remette au secrétariat de la mention (**en version papier**), signé éventuellement par le tuteur s'il a été choisi directement par l'étudiant, et accompagné des pièces justificatives demandées (titres universitaires : licence ou diplôme

équivalent en musicologie, en sciences humaines et sociales, en philosophie ou dans un domaine concordant avec le sujet de recherche) ainsi que de la lettre de motivation et du CV.

• Les inscriptions en **deuxième année (M2)** sont soumises à l'évaluation du conseil pédagogique de la mention, sur la recommandation du tuteur et sur la base du projet de recherche accepté par celui-ci. Cette règle vaut pour tous les candidats à l'inscription en deuxième année, y compris ceux qui auront été inscrits en première année à l'EHESS et y auront obtenu 60 crédits.

L'inscription en M2 pourra être sollicitée par des candidats extérieurs justifiant du premier niveau de master (240 crédits), ou d'un titre sanctionnant une scolarité de quatre années d'études supérieures. La procédure de l'inscription est identique à celle de l'inscription en M1 : remise au secrétariat du formulaire d'inscription signé du tuteur, des pièces demandées ainsi que **d'un projet de recherche plus développé de 10 pages et une bibliographie**.

Un dossier administratif vous sera ensuite automatiquement envoyé, à votre adresse personnelle, par le Service de la scolarité. Les droits d'inscription sont annuels (256 € et 5.10 € de médecine préventive) ; le montant de la cotisation du régime de sécurité sociale applicable aux étudiants est de 215€.



L'acceptation définitive se fait sous réserve de validation du service de la scolarité. Un étudiant accepté par le conseil pédagogique peut se voir refuser l'inscription si son dossier ne remplit pas toutes les conditions exigées par la scolarité .

### *Le tuteur*

Le rôle de celui-ci est d'aider l'étudiant à définir son projet de recherche et à le mettre en œuvre jusqu'à la rédaction du mémoire. Il l'aide aussi à choisir les séminaires qui correspondent à ses besoins : le formulaire *Parcours pédagogique* de l'étudiant doit recueillir l'aval du tuteur.

L'accord avec un tuteur vaut pour une année. Au terme de l'année de M1, l'étudiant peut passer un nouvel accord avec un autre tuteur pour l'année de M2. Il doit auparavant en informer et obtenir l'accord de son ancien tuteur.

### *La Charte du tutorat*

Afin de clarifier les responsabilités du tuteur vis-à-vis des étudiants et des étudiants vis-à-vis du tuteur, cette *Charte du tutorat* doit être signée par

l'enseignant et l'étudiant et retournée au secrétariat de la formation en même temps que le *Parcours pédagogique*.

### *Cours de langues*

#### **Français Langue Étrangère (FLE)**

Les cours de français langue étrangère de l'EHESS s'adressent aux étudiants non francophones de l'établissement ayant un niveau minimal de français et souhaitant bénéficier d'un accompagnement dans la pratique académique de la langue – écrite et orale - dans les différentes sciences sociales.

Le travail s'effectue sur la base de supports oraux et écrits issus des sciences sociales ; il s'appuie également, et autant que possible, sur les productions personnelles des étudiants, en lien avec des activités proposées en classe ou avec les travaux dans lesquels les étudiants sont engagés par ailleurs (séminaires, colloques etc.).

Plusieurs types d'enseignements sont proposés, selon le niveau d'étude, le niveau linguistique et les besoins des étudiants. »

Pour plus de renseignements, consulter : **[bdl.hypotheses.org](http://bdl.hypotheses.org)**

#### **Cours d'anglais des sciences humaines et sociales**

L'EHESS offre une formation spécifique d'anglais des sciences humaines et sociales.

Les participants travailleront, en fonction de leur niveau et de leur parcours (M1 et M2, doctorants et post-doctorants), sur des documents provenant de leur propre domaine et de leurs recherches (propositions de communication, articles, résumés de leurs travaux, abstracts, etc.) ainsi que sur des sources variées et pluridisciplinaires (notamment des extraits d'ouvrage ou d'articles de sciences sociales et des enregistrements de séminaires ou colloques en anglais).

Le descriptif des enseignements et des niveaux proposés est disponible sur le site du Bureau des langues : **[bdl.hypotheses.org](http://bdl.hypotheses.org)** ainsi que sur le site de l'EHESS, dans l'onglet Enseignements.

Les étudiants intéressés sont invités à compléter le formulaire d'inscription accessible sur le site internet du Bureau des langues.



Ces cours sont ouverts à validation, à raison de 6 ECTS par an. »

## ORGANISATION PEDAGOGIQUE DU MASTER

### • *Obligations de scolarité*

L'**assiduité** aux séminaires, attestée par un cahier de présence, est **obligatoire**. Chaque étudiant s'engage à suivre, selon qu'il est inscrit en M1 ou en M2, un nombre précis d'Unités d'Enseignement (UE).

Chaque UE à l'EHESS représente un enseignement de 24 heures (= 1 semestre) soit 12 séances de 2 heures, et est dotée d'une valeur de 6 crédits.

**Attention !** Certaines UE correspondent à un enseignement hebdomadaire pendant toute l'année (2 semestres, 48 heures) et peuvent donc valoir 2x6 heures soit 12 crédits ; d'autres correspondent à un enseignement donné toute l'année également, mais tous les 15 jours. Elles font 24 heures et équivalent à un semestre, soit 6 crédits en fin d'année.

Par ailleurs, les UE validées **dans les autres institutions partenaires** peuvent être soumises à un comptage d'heures différent selon leur modalité pédagogique (se renseigner auprès du secrétariat au moment du choix).

**Important !** Les séminaires crédités de 3 ECTS ne sont **pas validables** mais peuvent être suivis en tant qu'auditeur libre

### • *Validation des séminaires*

Chaque UE requiert **un travail en rapport avec le contenu du séminaire** à valider : exposé oral, note de lecture, article..., en accord avec l'enseignant qui attribuera une note sur 20. Cette note devra être égale ou supérieure à 10 pour apporter 6 crédits. En deçà, l'étudiant, en accord avec l'enseignant, pourra rendre un autre travail pour améliorer sa note.

### • *Cas des étudiants salariés :*

En accord avec le tuteur, un étalement du M1 et du M2 sur deux ans peut être envisagé en fin d'année, dans le cas où celle-ci n'a pu être menée à terme, de manière à satisfaire aux obligations de scolarité.

## ENSEIGNEMENTS DE PREMIERE ANNEE (M1)

Semestre 1 / Semestre 2 :

- Un séminaire **obligatoire** de tronc commun (6 ECTS)
- Quatre séminaires de Sciences Humaines et Sociales **dans la spécialité** (4 x 6 ECTS) à choisir dans l'offre de la liste proposée.
- Trois séminaires de Sciences Humaines et Sociales **non musicologiques** (3 x 6 ECTS)
- Deux séminaires libres (à choisir dans **la spécialité**, une **autre mention** ou dans **une autre institution**) (2 x 6 ECTS)
- Un **projet de recherche** pour le passage en M2 (sans acquisition d'ECTS)

PARCOURS DE FORMATION - MASTER 1				
SEMESTRE 1	Un séminaire obligatoire de tronc commun annuel (coef.1)	Deux séminaires dans la spécialité (coef.1)	Un séminaire d'ouverture en SHS (non musicologique) (coef.1)	Un séminaire libre (coef.1)
	<b>Validés en S2</b>	<b>2 x 6 ECTS</b>	<b>6 ECTS</b>	<b>6 ECTS</b>
SEMESTRE 2	Un séminaire obligatoire de tronc commun annuel (coef.1)	Deux séminaires dans la spécialité (coef.1)	Deux séminaires d'ouverture en SHS (non musicologique) (coef.1)	Un séminaire libre (coef.1)
	<b>6 ECTS</b>	<b>2 x 6 ECTS</b>	<b>2 x 6 ECTS</b>	<b>6 ECTS</b>

## ENSEIGNEMENTS DE SECONDE ANNEE (M2)

Semestre 3 / Semestre 4 :

- Un séminaire **obligatoire** (cf page 13) de tronc commun (6 ECTS)
- Quatre séminaires de recherche : du **tuteur**, dans **la spécialité**, dans une **autre mention** ou **autre institution (ouverture)** (4 x 6 ECTS)
- Journée d'études Musique (6 ECTS)
- La rédaction du mémoire (24 ECTS)

PARCOURS DE FORMATION - MASTER 2					
SEMESTRE 3	Un séminaire obligatoire de tronc commun (coef.1)	Un séminaire de recherche dans la spécialité (du tuteur s'il y a lieu) (coef.1)	Un séminaire de recherche dans la spécialité (coef.1)	Un séminaire de recherche d'ouverture (dans une autre mention / institution) (coef.1)	Journée d'études (coef.1)
	<b>6 ECTS</b>	<b>6 ECTS</b>	<b>6 ECTS</b>	<b>6 ECTS</b>	<b>6 ECTS</b>
SEMESTRE 4	Un séminaire de recherche (du tuteur s'il y a lieu) (coef.1)	Rédaction du mémoire (coef.4)			
	<b>6 ECTS</b>	<b>24 ECTS</b>			

Nous rappelons que, sauf cas particuliers, les semestres S1 et S3 ne seront validés qu'en fin d'année universitaire.

Tout étudiant souhaitant s'inscrire dans un séminaire contacte directement l'enseignant ou se présente le jour de la première séance.

## EVALUATION ET DELIVRANCE DU MASTER

L'étudiant devra justifier de son travail et des connaissances acquises en présentant :

### MASTER 1 :

■ Les attestations de validation de séminaire\* permettent d'obtenir le niveau de M1.

Pour le passage en M2, un **projet de recherche** de 10 pages (bibliographie comprise), validé par le tuteur et le Conseil pédagogique, – sans acquisition de crédits – , sera exigé.

### MASTER 2 :

■ Les attestations de validation de séminaire\*

■ La participation à la Journée d'études Musique\* (le 8 avril 2016)

■ Le mémoire de recherche\*\*

\* coefficient 1

\*\*coefficient 4

Au vu de ces éléments, le conseil pédagogique décide :

- du passage en M2
- de l'attribution du master avec une éventuelle mention (Très Bien, Bien, Assez Bien, Passable)
- du classement des étudiants postulant au Contrat doctoral.

### LE MEMOIRE :

L'année de M2 se termine par la rédaction d'un mémoire (80-120 pages) qui donne lieu à une soutenance orale d'environ une heure devant un jury composé du tuteur et d'un rapporteur (enseignant-chercheur ou chercheur). Cette soutenance est organisée par et entre les 3 protagonistes (l'étudiant, le tuteur, le rapporteur), en fonction des disponibilités de chacun et avant les dates limites indiquées sur le calendrier envoyé à tous les étudiants et les enseignants. L'étudiant remettra son mémoire en trois exemplaires au tuteur, au rapporteur et au secrétariat.

Selon l'avancement des travaux (rédaction du mémoire et validations de séminaires), la soutenance peut avoir lieu à la session de juin ou à celle d'automne. Elle sera suivie de la remise au secrétariat d'un procès-verbal signé des deux enseignants, ainsi que du rapport de chacun de ceux-ci sur le mémoire de l'étudiant. Le conseil pédagogique réuni en jury attribue la note et la mention

finale. Un relevé de notes sera disponible au secrétariat de la mention, avant la délivrance par le service de la scolarité du diplôme de master (en général vers le mois de mars de l'année suivante).

#### CALENDRIER PREVISIONNEL 2016-2017

**Lundi 7 novembre 2016** : Réunion obligatoire de rentrée des étudiants du master Musique

**Mercredi 2 novembre 2016** : début des cours du 1<sup>er</sup> semestre en M1 et en M2

**Fin février 2017** : fin des cours du 1<sup>er</sup> semestre en M1 et M2

**Début mars** : début des cours du 2<sup>e</sup> semestre en M1 et M2

**Fin juin** : fin des cours du 2<sup>e</sup> semestre en M1 et M2

Validation des enseignements en deux sessions (mars et juin)

#### LES ENSEIGNEMENTS

##### MASTER 1 / MASTER 2 :

##### SEMINAIRES DE TRONC COMMUN (OBLIGATOIRES) :

• **Musique et sciences sociales** (Esteban Buch, Claire Clouet, Laure Schnapper)

##### M1 et M2

1er et 3e lundis du mois de 15h à 17h du 7 novembre 2016 au 12 juin 2017 (salle M.&D. Lombard, 96 bd Raspail 75006 Paris)

(24 heures = 6 ECTS M<sub>1</sub>S<sub>1</sub> M<sub>1</sub>S<sub>2</sub> M<sub>2</sub>S<sub>3</sub> M<sub>2</sub>S<sub>4</sub>)

Ce cycle de conférences se propose de présenter et de discuter les approches récentes de l'articulation entre musique, histoire et société. Qu'elles s'intéressent en priorité aux œuvres et aux compositeurs, à la réception critique, au rituel du concert ou encore aux institutions, les démarches des chercheurs invités convergent dans la considération de la musique comme une pratique culturelle, liée à des enjeux sociaux et politiques, autant qu'esthétiques et artistiques. Ainsi, sont invités à réfléchir sur les aspects théoriques et méthodologiques de leur travail des collègues provenant notamment de la musicologie, de l'ethnomusicologie, de l'histoire culturelle, de la sociologie des arts, de la philosophie ou de la neurobiologie.

**Séance 1 - 7 novembre 2016**

Giuseppe Gerbino, Columbia University  
*Music, mind, and soul in the Renaissance*

**Séance 2 - 21 novembre 2016**

Etienne Anheim, EHES  
*L'émergence de la figure du compositeur dans l'Europe des XIIIe et XIVe siècles*

**Séance 3 – 5 décembre 2016**

Roberto Casati, EHES  
*La notation musicale: un problème de design*

**Séance 4 – 16 janvier 2017**

Izabela Wagner, Université de Varsovie  
*« Producing Excellence » : carrières de musiciens « virtuoses »*

**Séance 5 - 6 février 2017**

Hervé Platel, Université de Caen Normandie, Inserm U1077  
*Neuroplasticité et musique : des bénéfices tout au long de la vie ?*

**Séance 6 – 20 février 2017**

Olivier Julien, Université Paris-Sorbonne  
*De Martin Block à Kool Herc: l'évolution de la platine tourne-disque en un instrument de musique*

**Séance 7 - 6 mars 2017**

Sophie Turbé, Université de Lorraine  
*Les scènes rock-metal-punk, entre genre et gender*

**Séance 8 - 20 mars 2017**

Christophe Apprill, URMIS-Centre Norbert Elias  
*Sociologie des danses de couple : « le goût du corps »*

**Séance 9 - 24 avril 2017**

Fanny Gribenski, EHES  
*Accorder le monde. Une histoire de la standardisation du diapason (1834-1939)*

**Séance 10 - 15 mai 2017**

Christine Guillebaud, CREM-CNRS

*Ambiances et présences sonores: enquête anthropologique dans quelques lieux de culte en Inde du Sud*

**Séance 11 - 29 mai 2017**

Hélène Neveu-Kringelbach, University College of London

*Danse, transformations de genre et construction de la personne à Dakar*

**Séance 12 - 12 juin 2017**

Bilan des travaux des étudiants

**SEMINAIRES 2016-2017 :**

**•Atelier de lecture : ethnomusicologie et anthropologie de la musique** (Denis

Laborde, Emmanuelle Olivier)

2<sup>e</sup> mardi du mois de 13h à 17h (salle 11, 105 bd Raspail 75006 Paris), du 8 novembre 2016 au 13 juin 2017

(24 heures = 6 ECTS M<sub>1</sub>S<sub>1</sub> M<sub>1</sub>S<sub>2</sub> M<sub>2</sub>S<sub>3</sub> M<sub>2</sub>S<sub>4</sub>)

Nous proposons de revenir sur quelques textes fondateurs de l'ethnomusicologie ou de l'anthropologie de la musique afin d'apercevoir la façon dont ces disciplines plurielles se sont consolidées dans leur diversité. Nous essaierons de mettre à jour quelques appuis théoriques qui font l'histoire de ces pensées de « la musique de l'autre » dans le monde occidental. Deux textes seront discutés lors de chaque session du séminaire. Ils seront fournis à chaque cours pour le cours suivant. Le programme sera disponible dans le courant du mois de septembre 2016.

**•Histoire culturelle de la danse** (Elizabeth Claire, Vannina Olivesi)

2<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> lundi du mois de 14h à 17h (salle 13, 105 bd Raspail 75006 Paris), du 14 novembre 2016 au 12 juin 2017

(24 heures = 6 ECTS M<sub>1</sub>S<sub>1</sub> M<sub>1</sub>S<sub>2</sub> M<sub>2</sub>S<sub>3</sub> M<sub>2</sub>S<sub>4</sub>)

Ce séminaire propose d'explorer l'histoire des danses sociales et spectaculaires dans une perspective culturaliste, attentive à l'articulation et aux écarts entre les pratiques et les représentations. On étudiera les moments clés, grandes figures et lieux de mémoire qui ont marqué l'historiographie de la danse ; la construction de la danse comme pratique sociale légitime et comme profession ; les lieux et la circulation des pratiques ; la danse comme construction des

rapports entre les sexes et des identités de genre ; la question de l'auteur en danse. Une attention particulière sera accordée aux usages des sources dans l'historiographie de la danse : quels types de sources pour quelle histoire de la danse ? quelles méthodes spécifiques mobilise-t-on pour problématiser la distance entre l'historien et l'époque qu'il étudie, s'interroger sur l'anachronisme, et faire de l'écart historique un instrument heuristique ? enfin, quels enjeux scientifiques émergent lors de la reconstruction des pratiques et à l'occasion de leur mise en récit historique ?

•**Histoire de la musique européenne au XIXe siècle : sources et collections**  
(Cécile reynaud)

Les jeudis de 16h à 18h (INHA, salle EPHE, 2 rue Vivienne 75002 Paris), à partir du 3 novembre 2016

(24 heures = 6 ECTS M<sub>1</sub>S<sub>1</sub> M<sub>1</sub>S<sub>2</sub> M<sub>2</sub>S<sub>3</sub> M<sub>2</sub>S<sub>4</sub>)

Histoire de l'enseignement de la musique  
Autobiographie et musique

•**Improvisation et composition musicales : par-delà l'opposition entre notation et action** (Clément Canonne, Nicolas Donin)

3<sup>e</sup> mardi du mois de 15h à 18 h (salle 11, 105 bd Raspail 75006 Paris), du 18 octobre 2016 au 20 juin 2017

(24 heures = 6 ECTS M<sub>1</sub>S<sub>1</sub> M<sub>1</sub>S<sub>2</sub> M<sub>2</sub>S<sub>3</sub> M<sub>2</sub>S<sub>4</sub>)

Les sciences sociales ont volontiers invoqué le modèle de l'improvisation musicale pour penser l'interaction sociale en général, et la musicologie a longtemps misé sur la composition comme seule pratique créatrice pleinement légitime et séparée du monde quotidien. Cette opposition entre improvisation et composition, qui entraîne une série d'autres couples conceptuels (oralité et écriture, script et partition, etc.), est difficile à maintenir lorsqu'on s'intéresse de près aux pratiques musicales sur le terrain. Toute notation musicale est à la fois déterminée (elle s'appuie sur un vocabulaire de signes conventionnel et formalisé) et indéterminée (la notation ne peut jamais prescrire ou décrire un phénomène sonore donné dans sa spécificité physique). Cette question de l'indétermination se pose avec une acuité toute particulière dans le cas des projets compositionnels destinés à des interprètes « créatifs » (instrumentistes-explorateurs, improvisateurs, etc.), puisque l'indétermination ne se présente alors plus (seulement) comme un obstacle à surmonter mais tantôt comme une ressource compositionnelle propre, tantôt comme un espace de négociation permettant la cohabitation de logiques de création distinctes.



Ce séminaire vise à explorer ces enjeux de façon pragmatique à travers un ensemble d'études de cas, en collaboration avec des musiciens familiers tant de l'interprétation d'œuvres ouvertes que de la création de projets « hybrides » associant composition et improvisation (collectifs Umlaut, Hodos, Warning, etc.). Il s'agira donc d'un séminaire/atelier hybride où l'on alternera comptes rendus ethnographiques, réflexions théoriques et dialogues interdisciplinaires.

● **Introduction à l'histoire de la musique par l'écoute des œuvres** (Karol Beffa)

Le mercredi de 17h à 19 h (salle des Actes, ENS, 46 rue d'Ulm, 75005 Paris). Première séance 5 octobre 2016

(24 heures = 6 ECTS M<sub>1</sub>S<sub>1</sub> M<sub>2</sub>S<sub>3</sub>)

Ce séminaire est ouvert aussi bien aux spécialistes qu'aux non-spécialistes. La période étudiée va de Bach à nos jours. Il s'agira essentiellement de musique occidentale savante, mais il sera fait ponctuellement référence à des musiques extra-européennes. Il constitue par ailleurs une préparation à l'épreuve de commentaire d'écoute du concours d'entrée au Conservatoire national supérieur de musique de Paris en classes d'érudition (esthétique, culture musicale, analyse, histoire de la musique...).

● **L'Opéra : musique et dramaturgie** (Fériel Kaddour)

Le mardi de 14h à 17h (salle des Actes, ENS, 46 rue d'Ulm 75005 Paris), 27 septembre, 4, 11, 18 et 25 octobre, pas de cours en novembre, 6 et 8 décembre 2016, 3 et 10 janvier 2017, pour le deuxième semestre, se renseigner auprès de l'enseignante

(24 heures = 6 ECTS M<sub>1</sub>S<sub>2</sub> M<sub>2</sub>S<sub>4</sub>)

Ce séminaire, ouvert à tous les étudiants (y compris ceux qui ne savent pas lire une partition), propose une réflexion sur les formes d'écriture musicale propres à l'opéra. Il s'agira de percevoir et de comprendre les grands enjeux de la musique dramatique : formes d'écriture musicale propres à la scène, questions historiques et esthétiques, relation entre langage dramatique et musique, etc.

Au premier semestre, le travail s'articulera autour de cinq thématiques, qui toutes permettront de convoquer un répertoire varié (de Monteverdi à Berg) :

- du récitatif à la vocalise : parler ou chanter ?
- leitmotiv et mélodie infinie : le cas Wagner
- espace scénique et présence orchestrale
- comment la musique traite le « coup de théâtre » ?
- l'opéra au cinéma

Au second semestre, un thème servira de fil conducteur : le mythe d'Orphée. Il permettra d'interroger les origines de l'opéra (L'Orfeo de Monteverdi). Puis de réfléchir à sa place récurrente dans l'histoire du genre, en passant par Gluck, Haydn, Offenbach, et jusqu'au XXe siècle. Enfin, il sera l'occasion d'interroger la proximité de l'opéra et de la danse – ballet de Stravinski, chorégraphie de Pina Bausch (Gluck) et de Trisha Brown (Monteverdi).

• **L'orchestration** (Karol Beffa)

Le mercredi de de 14h30 à 16h30 (salle de Musicologie, ENS, 46 rue d'Ulm 75005 Paris).  
Première séance le 25 janvier 2017(date à confirmer)  
(24 heures = 6 ECTS M<sub>1</sub>S<sub>2</sub> M<sub>2</sub>S<sub>4</sub>)

Ce séminaire s'adresse aux étudiants soucieux d'approfondir leur connaissance de l'écriture pour diverses formations instrumentales, de la musique de chambre au grand orchestre. Après avoir abordé les particularités des différents instruments, on précisera leur fonction grâce à l'analyse : écriture pour cordes, pour vents, histoire de l'orchestration, depuis l'orchestre classique jusqu'à l'orchestre romantique et moderne. Ce cours s'inscrit dans le prolongement de celui de l'année dernière mais abordera d'autres questions et d'autres répertoires. On peut tout à fait le suivre sans avoir suivi le cours de l'année dernière.

• **La musique à Londres aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles** (Rémy Campos)

Les jeudis de 14 h à 18 h (salle Maurice Emmanuel - CNSMDP) du 13 octobre 2016 au 27 avril 2017  
(48 heures = 12 ECTS M<sub>1</sub>S<sub>1</sub> M<sub>1</sub>S<sub>2</sub> M<sub>2</sub>S<sub>3</sub> M<sub>2</sub>S<sub>4</sub>)

Dans le concert des grandes métropoles musicales du monde, la position de Londres a toujours été particulière. Jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale, la ville eut de la peine à exporter ses productions et ses artistes, en dehors de quelques partitions d'Arthur Sullivan, Edward Elgar, William Walton ou des premières œuvres de Benjamin Britten et d'un petit nombre de virtuoses et de chanteurs. Cette difficulté est paradoxale puisque la cité britannique est au même moment la capitale du plus grand empire jamais constitué.

Centre créatif de second rang, la ville-monde attire à elle, en revanche, les principaux musiciens du continent, au point qu'elle devient le laboratoire des pratiques musicales modernes. C'est en son sein qu'émerge dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle l'idée d'un répertoire de partitions anciennes comme noyau de la programmation des salles de concert et des théâtres lyriques. C'est à Londres que s'inventent l'amateurisme et l'écoute moderne. C'est sur les bords de la

Tamise que se met en place une culture de masse fondée sur la notion d'*entertainment*. C'est là encore que les industries musicales (entreprises de facture instrumentale, de presse, d'enregistrement phonographique) s'agencent en une économie de l'art qui est toujours la nôtre.

Ce cours sera l'occasion pour les étudiants de découvrir un répertoire musical encore peu connu ainsi que d'explorer les approches proposées par deux courants musicologiques parmi les plus actifs dans les dernières années : l'*urban musicology* et la *world history*.

Venant à la suite d'un semestre de cours consacré aux différents aspects de la musique à Londres dans les deux derniers siècles, un séjour de plusieurs jours sur place permettra de mieux comprendre l'importance de la musique dans la capitale du Royaume-Uni en visitant les principaux sites de la pratique musicale dans les deux derniers siècles (Covent Garden et quartier des théâtres, Royal Albert Hall, Royal Academy of Music Museum, etc.) et de prendre connaissance de la riche vie musicale londonienne en assistant à plusieurs concerts et opéras et en profitant de l'activité publique des écoles supérieures de musique.

• **La musique de la tragédie grecque** (Christophe Corbier, Théodora Psychoyou)

2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mardi du mois de 13h à 15 h (CRAL, salle de réunion, 1<sup>er</sup> étage, 96 bd Raspail 75006 Paris), du 10 novembre 2016 au 11 mai 2017

(24 heures = 6 ECTS M<sub>1</sub>S<sub>1</sub> M<sub>1</sub>S<sub>2</sub> M<sub>2</sub>S<sub>3</sub> M<sub>2</sub>S<sub>4</sub>)

La musique de la tragédie grecque soulève de manière particulièrement sensible le problème du rapport que les Modernes, en Europe, ont entretenu avec la Grèce antique. Nous proposons une étude de cas dont l'objet sera d'étudier la place occupée par la musique dans les représentations de la tragédie grecque, forgées tant dans le champ scientifique que dans le domaine théâtral. Notre parcours nous mènera des premiers essais de restitution de la tragédie grecque jusqu'à l'époque contemporaine en passant par des jalons essentiels sans négliger les ouvrages oubliés ou méconnus. Nous interrogerons en particulier les notions de « reconstitution » et de « renaissance », et aborderons des problèmes musicologiques et dramaturgiques dans leurs rapports avec la parole et avec la voix (mise en musique du texte, fonction attribuée au chœur, étude du rapport entre les divers états de la science et l'imaginaire hellénique moderne). Le panorama sera volontairement vaste pour analyser les réponses multiples que les musiciens, les érudits et les dramaturges ont pu donner aux problèmes posés par la musique au sein de la tragédie grecque, dans ses rapports avec la parole et avec la voix. Notre parcours nous mènera des premiers essais de restitution de la tragédie grecque à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'à l'époque contemporaine, en passant par divers jalons. Nous nous

concentrerons pour cette première année à l'époque moderne, avec quelques incursions philologiques et anthropologiques à l'époque antique.

• **La voix et ses espaces au théâtre et à l'Opéra : perception, cognition, interprétation (XVIIIe-XXIe siècles)** (Karine Le Bail)

2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> lundis du mois de 15h à 17h (salle 11, 105 bd Raspail 75006 Paris), du 14 novembre 2016 au 22 mai 2017  
(12 ECTS M<sub>1</sub>S<sub>1</sub> M<sub>1</sub>S<sub>2</sub> M<sub>2</sub>S<sub>3</sub> M<sub>2</sub>S<sub>4</sub>)

**1. Séminaire [6 ECTS]** S'inscrivant dans le champ encore émergent en France des *Sound Studies*, ce séminaire interroge la voix au théâtre et à l'opéra dans ses relations à l'espace – sa mise en matière, sa mise en lieu, sa mise en milieu – à travers une série de questions relevant de l'histoire, de la philosophie, de l'anthropologie, mais aussi de l'acoustique et des neurosciences. Quel est le lieu où réside la voix ? En quoi est-elle au-dedans et au-dehors du corps ? Que voudrait dire toucher sa voix ? Quel rôle joue la sensation de l'espace dans la perception et la mise en action de la voix sur une scène de théâtre ou d'opéra ? Les nouvelles technologies de sonorisation, spatialisation et de transformation de la voix en temps réel invitent-elles à repenser la notion même d'espace vocal ? Durant cette année, nous inviterons quelques artistes et chercheurs (compositeurs, metteurs en scène, acousticiens, réalisateurs en informatique musicale, etc.) qui évoqueront leur relation à la vocalité dans leurs processus compositionnels et/ou dramaturgiques.

**2. Atelier de recherche et de formation [6 ECTS]** Dans le cadre de conventions liant l'EHESS à l'Opéra Comique et à la fondation Royaumont, des ateliers de recherche et de formation associeront quelques étudiants de l'EHESS à des productions en cours, notamment avec l'Ensemble musical Le Balcon autour d'une réflexion sur l'écoute binaurale pour l'opéra de Karlheinz Stockhausen *Donnerstag aus Licht*, ou encore la future production du *Nain* d'Alexander von Zemlinsky mis en scène par Daniel Jeanneteau. Les appels à candidature seront mis en ligne sur le site de l'EHESS à partir d'octobre 2016.

• **Les compositeurs américains au XXe siècle** (Karol Beffa)

Le mercredi de 17h à 19h (salle des Actes, ENS, 46 rue d'Ulm 75005 Paris). Première séance le 25 janvier 2017 (date à confirmer)  
(24 heures = 6 ECTS M<sub>1</sub>S<sub>2</sub> M<sub>2</sub>S<sub>4</sub>)

Ce cours entend brosser un panorama de la musique américaine du siècle dernier, depuis la grande tradition symphonique américaine (Ives, Barber,

Copland...) jusqu'aux minimalistes (Terry Riley, Steve Reich, Phil Glass...) et post-minimalistes (John Adams, Aaron J. Kernis...). Accessible aux étudiants de première année mais ouvert à tous, il tentera de cerner la notion de frontière entre musiques savantes et musiques populaires et s'intéressera à des musiques autres que les musiques de concert (opéra, comédie musicale, ballet, musiques de films...). Ce cours s'inscrit dans le prolongement de celui de l'année dernière mais abordera d'autres répertoires et d'autres thématiques.

• **Modélisation des savoirs musicaux relevant de l'oralité** (Marc Chemillier)

Mercredi de 10 h à 12 h (salle du Conseil B, R-1, bât. Le France, 190 av de France 75013 Paris), les 16 et 30 novembre, 14 décembre 2016, 18 janvier, 1er et 22 février, 8 et 22 mars, 26 avril, 10 et 24 mai, 7 et 21 juin 2017. Les séances des 4 janvier, 8 et 22 mars se dérouleront en salle 015 (RdC, même adresse)  
(24 heures = 6 ECTS M<sub>1</sub>S<sub>1</sub> M<sub>1</sub>S<sub>2</sub> M<sub>2</sub>S<sub>3</sub> M<sub>2</sub>S<sub>4</sub>)

Ce séminaire s'intéresse aux savoirs techniques développés dans un contexte sans écriture, plus particulièrement aux savoirs musicaux relevant de l'ethnomusicologie. On entend par « modélisation » au sens large l'étude des principes de cohérence qui organisent ces savoirs et qui déterminent leur logique implicite. La question centrale qui se pose est de comprendre dans quelle mesure cette logique est consciente pour les experts des savoirs concernés. On envisagera différentes manières de mener l'enquête dans un contexte social donné. Certaines séances du séminaire seront ancrés dans de petites sociétés, en Afrique notamment, pour traiter de répertoires musicaux traditionnels et d'activités techniques, mais la partie principale du séminaire abordera la question générale de l'improvisation dans les pratiques musicales actuelles (jazz, musiques électroniques), du point de vue des savoirs qu'elle mobilise (rapport de l'anticipé et de l'imprévu) et des technologies qu'elle met en jeu (des instruments traditionnels aux dispositifs numériques). Le séminaire présentera les résultats des recherches menées actuellement avec le logiciel ImproteK de modélisation et de simulation des savoirs de l'improvisation (<http://improtekjazz.org>). Aucune connaissance mathématique n'est requise.

• **Musicologie pour spécialistes. Enseignement technique niveau 2** (Fériel Kaddour)

Jeudi de 15h à 17h (salle de Musique, ENS, 46 rue d'Ulm, 75005 Paris). Première séance le 29 septembre 2016, pas de cours en novembre. Deuxième semestre : 1<sup>er</sup> séance le 4 février 2017  
(48 heures = 12 ECTS M<sub>1</sub>S<sub>1</sub> M<sub>1</sub>S<sub>2</sub> M<sub>2</sub>S<sub>3</sub> M<sub>2</sub>S<sub>4</sub>)

Ce séminaire est réservé aux musicologues spécialistes, aux élèves qui souhaitent intégrer la musicologie dans leur parcours d'études, et aux élèves musiciens ayant un très bon niveau de solfège et d'analyse musicale. Il a pour but l'acquisition d'une connaissance à la fois technique et sensible du style dit « romantique » (Schubert, Schumann).

Séminaire susceptible d'être suivi un seul semestre (sauf exception, il est nécessaire d'avoir suivi et validé le S1 pour s'inscrire au S2).

• **Musique et corps. Un objet et un outil d'analyse** (Christophe Apprill, Kali Argyriadis, Sara Le Menestrel, Julien Mallet, Nicolas Puig, Gabriel Segré)

3e mardi du mois de 10 h à 13 h (salle 11, 105 bd Raspail 75006 Paris), du 15 novembre 2016 au 16 mai 2017. Séance supplémentaire le 14 décembre (salle 5, 105 bd Raspail).

Séance conclusive le 6 juin (même heure, même salle). La séance du 15 novembre est reportée au 22 novembre (même heure, même salle)

(24 heures = 6 ECTS M<sub>1</sub>S<sub>1</sub> M<sub>1</sub>S<sub>2</sub> M<sub>2</sub>S<sub>3</sub> M<sub>2</sub>S<sub>4</sub>)

Dans le prolongement du séminaire de l'année dernière consacré à l'ethnographie du sensible et aux modalités de la restitution de l'expérience, nous aborderons cette année la question du rôle du corps à la fois comme outil d'investigation et comme objet d'analyse en anthropologie de la musique et de la danse.

Au cœur de ces séances, trois corps – des corps mis en scène, donnés en spectacle, tenus à distance ou fusionnés :

- le corps du chercheur : au-delà de la participation observante, l'implication du corps comme moyen d'enquête et d'analyse ;
- le corps de l'artiste. Un corps étudié notamment comme support de la création artistique, participant de cette création, mais aussi objet/ œuvre d'art ;
- le corps du public/du spectateur, modalité d'expression de l'admiration, de l'attachement.

Ces corps seront appréhendés à la fois comme lieux de construction culturelle, sièges des émotions, réceptacles et éléments de construction d'identités diverses... Nous nous pencherons également sur les relations entre ces corps : relations de transmission (de savoirs, compétences, techniques, émotions), de domination, de séduction...

Notre objectif sera d'explorer l'éventail des déclinaisons corporelles, depuis les formes les plus extériorisées (mise en scène et apparences), jusqu'aux formes les plus intériorisées (sensations, incorporations, voire incarnations).

*22 novembre 2016* : Introduction

*14 décembre* (salle 5) : **Christophe Apprill**, « Les enseignements particuliers de leçons particulières : le corps à corps de la danse ressaisit par l'analyse »

*17 janvier 2017* : **Gabriel Segré**, « Fans et spectateurs : corps dévoués, corps signifiants, corps socialisés »

*21 février 2017* : **Elina Djebbari** (King's College, Londres) "Du corps comme archive à Cuba"

*21 mars 2017* : **Julien Mallet**, « Corps féminin et musiques 'chaudes' à Madagascar ».

*18 avril 2017* : **Dina Roberts** (psychiatre, Pôle Paris-Centre, Hôpitaux de St Maurice) et **Guillaume Martinet** (jongleur, Compagnie Defracto), « La présence corporelle : rencontre du jonglage et de l'hypnose ».

*16 mai 2017* : **Kali Argyriadis**, « Dieux-objets et corps possédés (Cuba, Mexique) »

*6 juin 2017* : séance conclusive

•**Musique et politique au XXe siècle** (Esteban Buch)

Vendredi de 17h à 19h (salle 11, 105 bd Raspail 75006 Paris), du 18 novembre 2016 au 2 juin 2017

(48 heures = 12 ECTS M<sub>1</sub>S<sub>1</sub> M<sub>1</sub>S<sub>2</sub> M<sub>2</sub>S<sub>3</sub> M<sub>2</sub>S<sub>4</sub>)

Dans le sillage d'une réflexion sur la musique et les émotions, le thème principal de cette année sera l'étude des rapports entre musique et sexualité. Nous partirons d'un corpus d'œuvres du répertoire classique (dont Monteverdi, Wagner, Berg, Schulhoff, Chostakovich, Ginastera, Ligeti, Manoury...) afin d'y identifier différentes sémiotiques de l'expérience érotique. La question des temporalités nous retiendra tout particulièrement, vu la prégnance des analogies entre les rythmes des émotions humaines et les processus formels développés par les compositeurs au-delà de toute sémantique stabilisée. C'est là une exploration qui aura vocation à s'élargir à d'autres genres musicaux, dont le jazz et le rock, ainsi qu'aux interactions de la musique avec d'autres arts,

notamment le cinéma. Plus généralement encore, il s'agira aussi de poser quelques repères pour une enquête sociologique sur le rôle de la musique et du son dans la vie sexuelle et amoureuse des individus.

•**Musique, immigration, aménagements urbains** (Denis Laborde)

2e mardi du mois de 9 h à 13 h (salle 11, 105 bd Raspail 75006 Paris), du 8 novembre 2016 au 13 juin 2017

(24 heures = 6 ECTS M<sub>1</sub>S<sub>1</sub> M<sub>1</sub>S<sub>2</sub> M<sub>2</sub>S<sub>3</sub> M<sub>2</sub>S<sub>4</sub>)

Ce séminaire prend appui sur une approche simmélienne de la ville et de la musique. D'une part, cette réflexion visera les répertoires : comment nos formes musicales conventionnelles sont-elles modelées par des manières de jouer et des répertoires produits par les migrations ? Et comment ces répertoires voient leurs contenus formatés dès lors qu'ils entrent dans une quête de reconnaissance ? D'autre part, elle nous fera prêter attention aux politiques d'aménagement urbain qui cherchent à dynamiser des quartiers sensibles par des programmations culturelles misant sur l'édification d'équipements lourds chargés de transformer le handicap social porté par l'immigration en une richesse culturelle, en espérant changer le regard que la société d'accueil porte sur l'étranger. Encore Simmel. Ce séminaire s'articule au GDRI « Musique, Immigration et Aménagements urbains dans les Métropoles Occidentales » ([MIAMI, 2016-20] du CNRS.

•**Musiques et globalisation : politiques de la musique en régime numérique** (Emmanuelle Olivier)

1er, 3e, 4e et 5e jeudis du mois de 11 h à 13 h (salle 11, 105 bd Raspail 75006 Paris), du 23 février 2017 au 22 juin 2017

(24 heures = 6 ECTS M<sub>1</sub>S<sub>2</sub> M<sub>2</sub>S<sub>4</sub>)

À l'heure où le numérique fait émerger de nouveaux modes d'écriture, d'écoute, d'échange, de circulation et de stockage des données, mais aussi de nouvelles formes d'autorité, d'économies et de types de relation au temps et au monde, une véritable mutation affecte les musiques produites au Sud.

Des travaux ont été entrepris sur l'implantation et l'utilisation des technologies numériques dans ces pays, sur les médias à l'heure du numérique, sur le fort développement de la téléphonie mobile et ses différents usages dans le champ de l'éducation ou de la santé, sur le rôle médiateur des cybercafés, ou bien sur Internet comme outil d'un nouveau discours identitaire. D'un autre côté, la Fédération Internationale de l'Industrie Phonographique s'intéresse fortement à ces pays dits émergents dont l'industrie numérique se développe à grande



vitesse. Les Majors réinvestissent des pays, et même des continents (l'Afrique), qu'elles avaient quittés depuis plusieurs décennies, s'alliant avec les entreprises internationales de *streaming* pour proposer des services adaptés aux différents marchés locaux. On observe également la création de solides entreprises locales, sans parler des opérateurs téléphoniques qui, dans des pays où le prix élevé des lignes fixes et leur faible développement hors des centres urbains a accéléré l'expansion de la téléphonie mobile, mettent en place un *m-banking* et un *m-commerce* innovants, tout en produisant, distribuant et diffusant les musiciens dans les médias, jusqu'à devenir de véritables opérateurs culturels.

Ce séminaire entend participer à ce nouveau champ de réflexion, en mettant cette année la focale sur la question des *politiques de la musique en régime numérique* mises en œuvre dans les pays dits du Sud.

**•Qu'est-ce qui nous fait trouver que c'est beau quand c'est beau ? (Karol Beffa)**

Le mercredi de 14h30 à 16h30 (salle des Actes, ENS, 46 rue d'Ulm 75005 Paris). Première séance le 5 octobre 2016

(24 heures = 6 ECTS M<sub>1</sub>S<sub>1</sub> M<sub>2</sub>S<sub>3</sub>)

Comment rendre compte de l'émotion esthétique qui nous saisit à l'écoute d'une œuvre musicale ? Si l'on ne veut pas s'enfermer dans un mutisme mystique, quelle attitude adopter face au beau musical ? Se condamne-t-on à ne l'évoquer qu'en termes techniques ? Comment prendre en considération l'intention du compositeur ? A partir d'exemples tirés de l'histoire de la musique, on s'intéressera aux différentes façons de restituer le « projet esthétique » d'un artiste.

**SEMINAIRES DE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES NON-MUSICOLOGIQUES :**

A choisir en fonction de la thématique envisagée, par période ou par discipline, dans les institutions suivantes :

**EHESS** (se référer au programme des séminaires de l'EHESS et au site [ehess.fr](http://ehess.fr)) :

- Séminaires de la spécialité Histoire et civilisations
- Séminaires de la spécialité Sociologie générale
- Séminaires de la spécialité Ethnologie et anthropologie sociale
- Séminaires de la spécialité Arts et langages

**EPHE** (à titre indicatif. Se référer au programme des séminaires de l'EPHE sur le site [ephe.sorbonne.fr](http://ephe.sorbonne.fr)).

#### SEMINAIRES DE MUSICOLOGIE SUPPLEMENTAIRES :

**CNSMDP** : Tous les enseignements dispensés au Département musicologie et analyse du Conservatoire de Paris sont détaillés (intitulés, noms des professeurs, durée des cours...) sur le site internet de l'établissement (<http://www.conservatoiredeparis.fr/nc/disciplines/>).

Ils peuvent être suivis (dans la limite des places disponibles) après une demande d'autorisation de suivi de cours conjointement adressée à Liouba Bouscant ([lbouscant@cnsmdp.fr](mailto:lbouscant@cnsmdp.fr)) et Sophie Rollin-Massey ([srollin@ehess.fr](mailto:srollin@ehess.fr)).

- Histoire de la musique
- Analyse musicale
- Acoustique
- Ethnomusicologie

## Journée d'études

### « La musique et les sciences sociales : recherches émergentes »

**Jeudi 4 mai 2017**

La journée d'étude annuelle du Master Musique de l'EHESS aura lieu le **4 mai 2017** (Amphithéâtre François Furet, 105 boulevard Raspail 75006 Paris). Elle s'adresse aux étudiants de master et aux doctorants dont le travail de recherche est centré sur la musique et pensée dans une perspective interdisciplinaire (musicologie, sciences sociales, histoire, esthétique, etc.). L'accent est mis sur les aspects épistémologiques et méthodologiques de la construction de l'objet « musique ».

Cette journée a été conçue dans le but d'accompagner les recherches menées par les participants dans le cadre de la préparation de leur mémoire ou de leur thèse. Elle leur fournit l'occasion de confronter les méthodologies et les pistes réflexives et de les soumettre au regard de spécialistes. En outre, cette journée est résolument interdisciplinaire, ayant pour objectif de faire dialoguer des approches divergentes au sein des différents panels. Finalement, au cours des six dernières années, cette journée est devenue un événement clef pour connaître les travaux sur la musique émergents au sein des sciences sociales.

Un atelier préparatoire d'une demi-journée qui aura lieu en février réunira, par groupes de travail, les intervenants sélectionnés. Chaque groupe de travail, composé de deux ou trois intervenants réunis autour d'axes de recherches et d'enjeux épistémologiques communs, constituera un panel à venir de la journée. Durant l'atelier, les participants seront amenés à confronter leurs démarches disciplinaires, leurs terrains et leurs méthodologies.

L'événement se conformera au format classique d'une journée d'étude universitaire : trois à quatre panels, composés de deux ou trois communications, suivies d'une synthèse et d'une discussion finale modérées par un intervenant spécialiste des problématiques soulevées au sein de chaque groupe.

**Organisation :** Claire Clouet, Jonathan Thomas

Contact : [je.musique.ehess@gmail.com](mailto:je.musique.ehess@gmail.com)

## HORAIRES ET LIEUX DES ENSEIGNEMENTS :

La source d'information la plus fiable donnant les jours, lieux et horaires des séminaires est le site de l'EHESS. Il est en effet mis à jour régulièrement par le service des enseignements.

Pour y accéder, procéder comme indiqué ci-dessous :

1- cliquer sur Etudier à l'EHESS – Séminaires

2- cliquer ensuite sur « Par mentions et spécialités » puis sur « Musique » afin de trouver les séminaires rattachés à la mention.

3- lorsque vous connaissez le nom de l'enseignant, l'index par enseignants vous permettra de trouver tous les séminaires de cet enseignant.

4- en cliquant sur le lien <http://www.ehess.fr/planning>, vous pourrez vérifier quotidiennement l'adresse et la salle où a lieu le séminaire souhaité.

## AIDES FINANCIERES

### *Aide au terrain*

Le conseil pédagogique de la formation peut accorder, dans la limite des crédits disponibles, des aides financières modestes (participation aux frais de transport uniquement) pour effectuer un travail de terrain directement relié à la recherche de l'étudiant. Le dossier, constitué d'une demande motivée (avec coût du transport) de l'étudiant ainsi que d'une lettre de soutien de son tuteur, doit être déposé au secrétariat. **Une seule aide** sera attribuée, par étudiant, au cours de sa formation de master.

### *Le contrat doctoral*

Le décret du 23 avril 2009 précise le statut de « doctorant contractuel » et fixe les conditions d'application du nouveau contrat doctoral.

Il s'agit d'un contrat à durée déterminée de trois ans, destiné aux étudiants ayant obtenu le diplôme de master et ayant en vue la préparation d'un doctorat.

Notre formation dispose à ce jour d'un contrat doctoral.

Pour se porter candidats, les étudiants (inscrits à l'EHESS ou venant d'un autre établissement) doivent avoir soutenu leur mémoire en juin ou début septembre

et obtenu la mention « Très bien ». Le dossier de candidature, comprenant un projet de thèse de 10 pages maximum (avec bibliographie), les deux rapports de soutenance du mémoire, une lettre de soutien du directeur de thèse et un CV, doit être déposé au secrétariat.

Ils sont examinés par le conseil pédagogique de la formation qui, après audition des candidats éligibles, établit un classement et le soumet au Conseil de l'École doctorale.

#### **ANNEXES : FICHES MODELES**

Vous trouverez ci-après les modèles des imprimés à retirer au secrétariat de la mention ainsi que le texte du Recours contentieux administratif.

- Choix des séminaires Master 1
- Choix des séminaires Master 2
- Charte du tutorat

## SPECIALITE MUSIQUE

Responsable : Esteban Buch

### PARCOURS PEDAGOGIQUE : CHOIX DES SEMINAIRES

#### MASTER 1

Nom et prénom de l'étudiant(e) :

Mail :

Tél :

Nom du tuteur :

Nature du séminaire	Intitulé du séminaire	Enseignant	Volume horaire	Crédits
Séminaire obligatoire	<i>Musique et sciences sociales</i>	E. Buch C. Clouet L. Schnapper	24	6
Séminaires de spécialisation			24	6
			24	6
			24	6
			24	6
Séminaires non musicologiques			24	6
			24	6
			24	6
Séminaires libres			24	6
			24	6
				60

**Un projet de recherche sera remis au tuteur pour le passage en M2**

Signature de l'étudiant

Signature du tuteur

## SPECIALITE MUSIQUE

Responsable : Esteban Buch

### PARCOURS PEDAGOGIQUE : CHOIX DES SEMINAIRES

#### MASTER 2

Nom et prénom de l'étudiant(e) :

Mail :

Tél :

Nom du tuteur :

Nature du séminaire	Intitulé du séminaire	Enseignant	Volume horaire	Crédits
Séminaire obligatoire	<i>Musique et sciences sociales</i>	E. Buch, C. Clouet L. Schnapper	24	6
Séminaires de recherche dans la spécialité dont celui du tuteur			24	6
			24	6
Séminaires de recherche dans une autre mention ou autre institution			24	6
			24	6
Journée d'études				6
Rédaction du mémoire				24
				<b>60</b>

Signature de l'étudiant

Signature du tuteur

**CHARTRE DU TUTORAT**

Afin de clarifier les responsabilités du tuteur vis-à-vis des étudiants et des étudiants vis-à-vis du tuteur, cette charte du tutorat, à faire signer par l'enseignant et l'étudiant, doit être retournée au secrétariat de la formation en même temps que la fiche individuelle des séminaires.

1 - Le tuteur conseille l'étudiant dans le choix des séminaires et des enseignements en suivant attentivement les recommandations qui figurent dans la brochure de la formation. Il assure la coordination avec les autres enseignants impliqués dans la formation de l'étudiant.

2 - Pour être tuteur (de M1 ou de M2) ou directeur de mémoire, il faut assurer, seul ou en collectif, un enseignement validable à l'EHESS, sauf exception justifiée.

3 - Le tuteur s'engage à ne pas encadrer un nombre excessif d'étudiants de manière à assurer un suivi pédagogique de leur travail dans des conditions satisfaisantes (ne pas dépasser cinq étudiants par année semble raisonnable).

4 - L'étudiant suit assidument les enseignements de sa formation sauf cas particulier connu de son tuteur et agréé par le Conseil pédagogique.

5 - L'étudiant et le tuteur se rencontrent au moins quatre fois dans l'année : au moment de l'inscription ; à la fin du premier semestre ; et à deux reprises à l'occasion de la préparation des mémoires, projets, etc.

a. Ils établissent ensemble clairement les différentes étapes de la production du mémoire, notamment du type de rendu attendu en M1 en accord avec les recommandations spécifiques à chaque mention et les modalités d'encadrement de la rédaction du mémoire.

b. Ils s'engagent tous deux à respecter les dates et horaires de rendez-vous fixés conjointement.

6 - Le tuteur rappellera à l'étudiant :

a. que le plagiat est sévèrement sanctionné ;

b. qu'il est indispensable de consulter la brochure de la formation et le calendrier portant sur la date de remise des travaux.

7- Si le tuteur estime que l'étudiant n'a pas une compétence suffisante en langue française, il demande à l'étudiant de s'inscrire au cours de français langue étrangère; un certificat d'assiduité est alors exigé en fin d'année.

**Date :**

**Nom de l'étudiant :**

**Signature :**

**Nom du tuteur-directeur :**

**Signature :**



## RECOURS CONTENTIEUX

« Vous pouvez former un recours administratif gracieux auprès du Président de l'École, ou hiérarchique devant le Ministre de l'Enseignement Supérieur. Ce recours doit être présenté dans un délai de deux mois à partir de la date d'affichage du procès verbal proclamant les résultats si vous envisagez de former ultérieurement un recours contentieux contre une décision de rejet de votre recours administratif.

Celui-ci est réputé rejeté si vous n'avez pas reçu de réponse dans les deux mois suivant sa réception par l'administration. Vous disposez alors de deux mois pour former le recours contentieux. Si une décision expresse vous est notifiée dans les quatre mois de votre recours gracieux, vous disposez de deux mois à compter de la notification de cette décision pour former le recours contentieux.

Vous pouvez également formuler directement un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Paris dans les deux mois qui suivent la notification de la présente décision. »

## LE DOCTORAT MUSIQUE, HISTOIRE, SOCIÉTÉ

### PRESENTATION ET OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation doctorale à vocation interdisciplinaire, articulant les approches analytiques, historiques et sociologiques de la musique, regroupe des enseignements et des centres de recherche associant l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, l'École Pratique des Hautes Études (EPHE), l'École Normale Supérieure (ENS) et le Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris (CNSMDP). L'idée de base mise en œuvre dans cette formation doctorale est triple :

- offrir aux étudiants de musicologie une ouverture vers les sciences sociales ;
- offrir aux étudiants venant de l'histoire et de la sociologie des compléments de formation en analyse et technique musicales ;
- contribuer à la constitution d'un espace de formation internationale en musicologie.

### EQUIPE PEDAGOGIQUE

#### *Responsable pédagogique :*

Michael WERNER – [werner@ehess.fr](mailto:werner@ehess.fr)

#### *Conseil pédagogique :*

Esteban **BUCH** • Denis **LABORDE** • Karine **LE BAIL** • Emmanuelle **OLIVIER** •  
Laure **SCHNAPPER** • Patrice **VEIT** • Michael **WERNER**

#### *Secrétariat de la spécialité :*

Sophie ROLLIN-MASSEY

Bureau 7, 105 bd Raspail, 75006 Paris

☎ 01 53 63 51 10 - [srollin@ehess.fr](mailto:srollin@ehess.fr)

Permanence : du lundi au vendredi de 14h à 17h

## CONDITIONS D'ADMISSION – INSCRIPTIONS

Les candidats doivent être titulaires d'un master ou d'un diplôme équivalent, mais le Conseil pédagogique prend aussi en compte les cas particuliers (notamment les interprètes et les praticiens de la musique).

Chaque candidat doit constituer un dossier comprenant un projet de recherche précis et argumenté d'une dizaine de pages ainsi qu'un curriculum vitae. Le cas échéant, une formation spécifique, musicale ou autre, pourra être demandée.

Outre le projet, le dossier comporte un formulaire d'inscription à télécharger sur le site de l'EHESS ([www.ehess.fr](http://www.ehess.fr)) qui, dûment rempli et accompagné des pièces justificatives demandées (dont une charte des thèses), est à adresser au secrétariat de la formation doctorale.

Le dossier de candidature, sur avis favorable du directeur de recherche pressenti, est soumis à la Commission des doctorats de l'EHESS.

Un dossier administratif vous sera ensuite automatiquement envoyé, à votre adresse personnelle, par le Service de la scolarité. Les droits d'inscription sont annuels (391€ et 5.10 € de médecine préventive) ; le montant de la cotisation du régime de sécurité sociale applicable aux étudiants est de 215€.

Lorsqu'un candidat choisit un directeur de thèse appartenant à un établissement partenaire (ENS, EPHE, CNSMDP), celui-ci sera **codirecteur** (formulaire de **Demande de codirection de thèse** à réclamer au service de la scolarité de l'EHESS). Un directeur de thèse principal, appartenant obligatoirement à l'EHESS, sera précisé sur la *Demande de codirection*.

## SCOLARITE

**La durée réglementaire de préparation du doctorat est de trois ans. Elle ne peut en aucun cas dépasser 6 ans.** Une inscription administrative doit être effectuée pour chaque année d'études ; ces inscriptions doivent être consécutives.

Chaque doctorant(e) est suivi par un comité de thèse d'au moins deux enseignants qui suivent ses progrès, le conseillent et remplissent une fonction de médiation en cas de conflits entre le/la doctorant(e) et son directeur. Ce comité se réunit avant la fin de la 1<sup>ère</sup> année de thèse et ensuite au moins encore une fois, avant la fin de la 3<sup>e</sup> année de thèse.

Lorsque, pour une raison ou une autre, un candidat n'a pu terminer et soutenir au terme de la troisième année, une quatrième inscription peut lui être accordée après avis favorable du comité de thèse. Dans ce cas le candidat doit prendre une inscription administrative. Cette procédure est répétée pour une éventuelle réinscription en cinquième et en sixième année.

Les réinscriptions se font désormais en ligne sur l'ENT de l'EHESS, via un laissez passer que le service de la scolarité transmet au doctorant après avoir obtenu l'accord du directeur de thèse.

Une **année préparatoire au doctorat (APD)** peut être recommandée par les différentes instances (directeur de thèse, Conseil pédagogique, Commission de la scolarité) pour les étudiants qui désireraient changer de spécialité et/ou auraient besoin d'une mise à niveau scientifique ou linguistique importante.

La formation se déroule essentiellement dans les centres de recherche auxquels les doctorants sont affectés ainsi qu'à travers les séminaires de recherche, les journées d'études et les colloques organisés par les enseignants-chercheurs et doctorants de la formation doctorale. Les établissements partenaires sont associés à l'encadrement des doctorants.

Il est vivement conseillé aux doctorants de suivre l'unité d'enseignement de recherche et de spécialisation de leur directeur de recherche.

A la fin de l'année préparatoire, les étudiants doivent remettre à leur directeur un texte présentant le bilan de leur travail ainsi qu'un nouveau projet de thèse.

Le directeur jugera alors des progrès accomplis par l'étudiant et l'autorisera, ou non, à demander son admission en doctorat. Un nouveau dossier d'inscription devra alors être constitué.

## **FLE (Français Langue Etrangère)**

Les cours de français langue étrangère de l'EHESS s'adressent aux étudiants non francophones de l'établissement ayant un niveau minimal de français et souhaitant bénéficier d'un accompagnement dans la pratique académique de la langue – écrite et orale - dans les différentes sciences sociales.

Le travail s'effectue sur la base de supports oraux et écrits issus des sciences sociales ; il s'appuie également, et autant que possible, sur les productions personnelles des étudiants, en lien avec des activités proposées en classe ou avec les travaux dans lesquels les étudiants sont engagés par ailleurs (séminaires, colloques etc.).

Plusieurs types d'enseignements sont proposés, selon le niveau d'étude, le niveau linguistique et les besoins des étudiants. »

Pour plus de renseignements, consulter : [bdl.hypotheses.org](http://bdl.hypotheses.org)

## **COTUTELLE DE THESE**

L'objectif est de favoriser la mobilité des doctorants français et étrangers afin d'instaurer et de développer les coopérations scientifiques entre équipes de recherche françaises et étrangères.

La préparation de la thèse dans le cadre d'une cotutelle implique l'inscription simultanée, en première année de doctorat, à l'EHESS et dans une université étrangère. Le candidat partage son temps d'études d'égale manière dans les deux établissements ; il a un directeur de thèse dans chacun d'eux. Le doctorant doit constituer à l'avance une convention de cotutelle, dans laquelle il indique le lieu choisi pour la soutenance (unique) de sa thèse, ce qui détermine la langue de rédaction et de soutenance. Un résumé oral et écrit dans la langue de l'autre pays est également exigé. Toute thèse de doctorat soutenue à l'EHESS doit être rédigée et soutenue en langue française. A l'issue de la soutenance, chaque établissement délivre à l'impétrant son propre doctorat.

Pour plus d'information, contacter le service de la scolarité.

## **DEPOT ET SOUTENANCE DE THESE**

L'autorisation de soutenir une thèse est donnée par le président de l'EHESS après examen et avis favorable des deux rapporteurs choisis par le président de l'Ecole sur proposition du directeur de thèse. Ces derniers sont obligatoirement extérieurs à l'établissement et à l'Ecole doctorale dont dépend le candidat. Ils disposent d'un mois pour transmettre leurs rapports écrits.

Peuvent être désignés pour établir des rapports préalables à la soutenance d'une thèse de doctorat : les professeurs d'université et assimilés (exerçant en France ou à l'étranger), les docteurs d'État et les titulaires de l'habilitation à diriger des recherches. Les enseignants et/ou chercheurs retraités peuvent être rapporteurs.

Les candidats doivent fournir un exemplaire de leur mémoire de thèse à chacun des rapporteurs désignés et un autre au service de la scolarité.

Lorsque l'autorisation de soutenance est prononcée, les candidats remettent au service de la scolarité un résumé de leur thèse en dix exemplaires (une feuille recto-verso maximum) et trois exemplaires brochés du mémoire de thèse. Ils fournissent également un exemplaire à chaque membre du jury.

Le jury est désigné par le président de l'EHESS sur proposition du directeur de thèse. Il comprend au moins trois membres, et huit au maximum, parmi lesquels le directeur de thèse ou de travaux. Il est composé au moins pour moitié de personnalités françaises ou étrangères, extérieures à l'établissement et à l'École doctorale du candidat, et choisies en raison de leur compétence scientifique. La moitié du jury, au moins, doit être composée de professeurs ou assimilés ou d'enseignants de rang équivalent. Les membres du jury désignent parmi eux un président et, le cas échéant, un rapporteur. Le président doit être un professeur (ou assimilé ou un enseignant de rang équivalent), en activité. Le directeur de thèse ne peut présider le jury ni être rapporteur.

La soutenance est publique. L'admission éventuelle, après délibération du jury, donne lieu à l'attribution de l'une des mentions suivantes : honorable, très honorable, très honorable avec félicitations. Le président du jury établit un rapport de soutenance, contresigné par l'ensemble des membres du jury. Il établit d'autre part un formulaire signalant si la thèse peut être reproduite (microfichage) en l'état, ou exige des corrections de forme préalables à cette reproduction.

Les thèses soutenues à l'EHESS sont pour l'essentiel consultables à la bibliothèque de la Fondation de la Maison des sciences de l'Homme (54 bd Raspail 75006 Paris) et à la bibliothèque de l'Université Paris III.

## ENSEIGNANTS DE L'EHESS HABILITES A DIRIGER DES THESES

Esteban **BUCH**, CRAL  
[buch@ehess.fr](mailto:buch@ehess.fr)

Marc **CHEMILLIER**, CAMS  
[chemilli@ehess.fr](mailto:chemilli@ehess.fr)

Jean-Louis **FABIANI**, CESPRA  
[fabiani.jean-louis@wanadoo.fr](mailto:fabiani.jean-louis@wanadoo.fr)

Denis **LABORDE**, Centre Georg simmel  
[dlaborde@msh-paris.fr](mailto:dlaborde@msh-paris.fr)

Emmanuel **PEDLER**, Centre Norbert Elias  
[emmanuel.pedler@univ-amu.fr](mailto:emmanuel.pedler@univ-amu.fr)

Dana **RAPPOPORT**, CASE  
[danarapp@cnrs.fr](mailto:danarapp@cnrs.fr)

Laure **SCHNAPPER**, Centre Georg simmel  
[flender@ehess.fr](mailto:flender@ehess.fr)

## ÉQUIPES D'ACCUEIL DE L'EHESS

- Centre de recherches sur les Arts et le Langage (CRAL), 96 bd Raspail 75006 Paris
- Centre Georg simmel – Recherches franco-allemandes en sciences sociales, 96 bd raspail, Bât « Le Corbusier » 75006 Paris
- Centre d'analyse et de mathématique sociales (CAMS), 190 av. de France 75013 Paris
- Centre d'études sociologiques et politiques Raymond Aron (CESPRA), 105 bd Raspail 75006 paris
- Centre Norbert Elias , 2 rue de la Charité 13002 Marseille
- Laboratoire d'anthropologie sociale, Collège de France, 52 rue du Cardinal-Lemoine 75005 Paris

## AIDES AUX DOCTORANTS

### *La bourse Aires Culturelles*

Des aides à la mobilité internationale pour le financement de séjours de recherche de courte durée (3 à 12 semaines) à l'étranger sont proposées. L'appel d'offre est lancé dans le courant du mois de mars. Cette bourse ne peut être accordée qu'une fois pendant la durée de la thèse, par contre elle est cumulable avec les autres aides de l'École doctorale et de la commission de scolarité. L'étudiant dont la demande n'a pas abouti peut représenter son dossier l'année suivante.

### *Les colloques internationaux, l'organisation de Journées d'études*

L'École doctorale de l'EHESS peut proposer une aide financière, après examen des dossiers, pour la participation à des colloques internationaux (uniquement les frais de transport) ou l'organisation de Journées d'études. Il y a une session en mars. Les étudiants sont informés par mail en cours d'année par le secrétariat.

Des aides financières pour des recherches « sur le terrain » peuvent être demandées au laboratoire d'accueil dont dépend le doctorant - limitées en fonction du budget du laboratoire - ainsi qu'à la Commission de la scolarité (se renseigner auprès du Service de la scolarité).

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

### *Accès à l'informatique*

Tout étudiant inscrit à l'EHESS a droit à l'ouverture d'un compte de messagerie, ou **compte informatique**. Ce compte permet d'accéder aux services numériques de l'EHESS (Espace Numérique de Travail, ENT) et à la liste de diffusion des étudiants inscrits à l'EHESS ; l'abonnement à cette liste de diffusion donne accès à des informations de nature pédagogique et administrative. Il est conseillé aux étudiants de consulter régulièrement leur messagerie EHESS.

En cas de problème sur l'activation des comptes informatiques, écrire à [compte.informatique@ehess.fr](mailto:compte.informatique@ehess.fr) ou s'adresser au bureau 754, 190 av. de France (se munir de la carte d'étudiant).

**La salle informatique**, située au 105 bd Raspail (sous-sol), est ouverte du lundi au vendredi inclus, en libre service, aux étudiants de l'EHESS :

- du 15 juillet au 31 août de 09h à 18h
  - du 1<sup>er</sup> septembre au 13 juillet de 09h à 20h
- Fermeture annuelle de Noël au Nouvel An

**Responsable** : Alain FLAGELLE  
Tél : 01.53.63.51.36

Pour toute information sur l'équipement disponible et la réglementation liée à l'utilisation de ce matériel, il faut contacter le Centre de Ressources Informatiques (CRI).

### *Abonnement de l'EHESS aux ressources documentaires électroniques*

La Direction informatique a mis en place un Environnement Numérique de Travail (ENT) permettant notamment aux étudiants de l'EHESS de disposer d'outils performants pour mieux communiquer, s'informer, se documenter et travailler en collaboration.

L'accès aux ressources documentaires CAIRN, JSTOR, BiblioSHS ainsi qu'au logiciel de bibliographie Refworks et à Moodle est possible à tous les étudiants après activation de leur compte de messagerie EHESS.

Pour accéder à l'ENT, il faut se connecter sur la page d'accueil de l'EHESS et cliquer sur ENT en haut à gauche : il suffit d'entrer les identifiants (login + mot



de passe) du compte informatique, délivrés en même temps que la carte d'étudiant.

### ***Espace Étudiant***

Une salle est mise à la disposition des étudiants de l'EHESS au 96, boulevard Raspail (rez-de-chaussée, bâtiment à droite en entrant). Ils y trouveront un espace de travail (avec accès wifi) et un espace de détente et de restauration (équipé de deux canapés, d'une machine à café et d'un micro-onde).

Cet espace est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 21h, et le samedi de 9h à 13h.

### ***Association des étudiants de l'Ehess (æhess)***

Fondée en 2009, l'Association des étudiants de l'EHESS (ÆHESS) est une plateforme de rencontres et d'échanges au service de l'ensemble des étudiants de l'EHESS. Sa vocation est d'aider les étudiants à réaliser leurs projets en matière de loisirs, d'échange intellectuel et d'insertion professionnelle.

#### **Association des étudiants de l'EHESS**

96, boulevard Raspail, 75006 Paris

Tél : 01.53.63.56.57

Email : [ae@ehess.fr](mailto:ae@ehess.fr)

### ***Service de l'Information et des Mobilités Internationales des étudiants (SIMI)***

#### **Information et gestion de certains dossiers concernant la mobilité internationale des étudiants**

- Programme Erasmus
- Bourses d'aide à la mobilité du Conseil Régional d'Ile-de-France (AMIE)
- Bourses de Master Ile-de-France
- Bourses Eiffel (réservés aux étudiants en Economie, Gestion et Etudes politiques)
- Echanges avec l'Université de Chicago
- Autres programmes de mobilités (non financés) dans le cadre des coopérations internationales de la DDR

Toutes les informations sur ces programmes sont publiées sur le portail étudiant dans la rubrique « Mobilité et cursus internationaux » et « Etudiants étrangers ».

**Service de l'Information et de la Mobilité Internationale Etudiante :**

Valérie BEAUDOIN : [simi@ehess.fr](mailto:simi@ehess.fr)

Tél : 01.49.54.26.93

190-198 avenue de France 75013 Paris

Email programme Erasmus : [erasmus-fparis057@ehess.fr](mailto:erasmus-fparis057@ehess.fr)

Portail étudiant : <http://www.ehess.fr/fr/etudiant/>

### *Reprise d'études*

Les salariés ainsi que les personnes en recherche d'emploi peuvent faire valoir leur droit à la formation en s'inscrivant aux diplômes de l'EHESS, en particulier au master Sciences sociales et humaines, et à ses mentions.

La flexibilité et la personnalisation du programme d'étude du master répondant particulièrement bien aux attentes d'un public adulte déjà engagé dans une carrière professionnelle et voulant enrichir sa formation. Néanmoins, nos diplômés ne peuvent se préparer à distance, l'assiduité est une des conditions requises à leur validation. Il est donc important que les candidats qui souhaitent s'inscrire dans notre formation s'assurent de pouvoir remplir ces conditions en libérant du temps pour suivre les enseignements et cours.

Divers dispositifs peuvent le permettre, comme le Congé Individuel de Formation (CIF) ou la période de professionnalisation. Des informations sur ces dispositifs sont disponibles sur les sites du Ministère du Travail, à l'adresse suivante : <http://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/>

Dans la préparation de votre décision, il importe de prendre contact avec le service des Ressources humaines de votre entreprise ou de votre administration.

### *Conditions d'admission :*

Pour ceux qui ne remplissent pas les conditions de diplôme requises pour l'inscription au master, l'EHESS a mis en place une procédure de Validation des Acquis professionnels (VAP) qui permet de valoriser les connaissances et les compétences qui sont déjà acquises par l'expérience du travail.

Le dossier, une fois jugé conforme par le service de la formation continue de l'EHESS, sera examiné par la Commission pédagogique du master qui décidera de son acceptation.

*A qui vous adresser ?*

Pour toutes les informations concernant un projet de reprise d'études : le parcours à suivre à l'EHESS, les dispositifs ouverts et leur financement, l'adresse du contact est :

Cercles de formation – Service de la formation continue  
Marina Zuccon : 01 49 54 23 95 – [cerclesdeformation@ehess.fr](mailto:cerclesdeformation@ehess.fr)  
Bureau 807 – 190-198, avenue de France 75013 Paris

Le secrétariat pédagogique du Master reste l'interlocuteur pour toutes les questions concernant le programme d'études et les aspects pédagogiques de la formation.

Il est conseillé aux étudiants de **consulter régulièrement au cours de l'année le panneau d'affichage du secrétariat de la formation**, bureau 7, 105 bd Raspail et de signaler tout changement d'adresse mail et postale au secrétariat.

*Interruption des cours :*

**Vacances de Noël** : 17 décembre 2016 au 3 janvier 2017 au matin

**Vacances de Printemps** : 1er avril au 18 avril 2017 au matin

## ***Notes***

## *Notes*









